



AVIS à la POPULATION

COMMEMORATION DE L'ARMISTICE DU 08 mai 1945

A l'occasion de la Journée du souvenir du **08 mai** prochain, je vous invite à assister nombreux à la cérémonie commémorative qui se déroulera comme suit :

- ✚ 10 h45 : Office religieux à l'église de CHEROY
- ✚ 11 h 30 : dépôt d'une gerbe sur la stèle des Anciens Combattants au Cimetière (rendez-vous sur place)
- ✚ 12 h 00 : dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts (Mairie)

A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera servi à l'Hôtel de Ville.

Le Maire, Brigitte BERTEIGNE

